

Les principales normes européennes

• PROTECTIONS RESPIRATOIRES FILTRANTES

EN 136 : masques complets

EN 140 : demi-masques

EN 149 + A1 : demi-masques filtrants contre les particules

EN 405 + A1 : demi-masques filtrants à soupapes contre les gaz et les particules

EN 143 et EN 143/A1 : filtres à particules

EN 14387 + A1 : filtres anti-gaz et filtres combinés

EN 12941, EN 12941/A1 et 12941/A2 : appareils filtrants à ventilation assistée avec casques ou cagoules

EN 12942, EN 12942/A1, EN 12942/A2 : appareils filtrants à ventilation assistée avec masques complets, demi-masques

• PROTECTIONS RESPIRATOIRES ISOLANTES

EN 137 : appareils de protection respiratoire autonomes, à circuit ouvert et à air comprimé

• PROTECTIONS RESPIRATOIRES POUR L'EVACUATION

EN 402 : appareils de protection respiratoire pour l'évacuation ; appareils de protection respiratoire autonomes à circuit ouvert, à air comprimé avec masques complets ou embout buccal

...

Marquage CE

Les appareils de protection respiratoire doivent obligatoirement subir un examen de conformité. Comme preuve de cette conformité, les appareils portent le marquage « CE », suivi du n° de référence de l'organisme chargé du contrôle de qualité du produit. *Source INRS ED98*

Conseils pratiques

Lire et conserver la notice d'utilisation du fabricant
(Utilisation, stockage, entretien...)

Inspecter le masque avant toute utilisation
(Déformation, déchirure, pièces manquantes...)
Le remplacer si nécessaire.

Changer le masque et les filtres respiratoires en fonction : des recommandations du fabricant, lors d'une gêne respiratoire, suivant la durée d'utilisation des filtres et lors de la perception d'une odeur.

Se renseigner auprès des fabricants sur **les tailles de masques respiratoires** adaptés à votre morphologie.

Se raser pour une bonne étanchéité du masque.

Ranger le masque dans un sac hermétique type congélation ou celui fourni par le fabricant et le stocker dans un endroit propre et à l'abri de la lumière.

Effectuer un test d'étanchéité avant chaque utilisation pour s'assurer que la pièce faciale soit bien ajustée.

Les protections respiratoires



**Afin de garantir et préserver
votre santé
portez votre masque
de protection respiratoire**

*Publication : juillet 2012
Rédacteurs : SMIA S.JOBIN
SMIEC l'équipe pluridisciplinaire*

25 rue Carl Linné
BP 90905
49009 Angers CEDEX 01
Tél. : 02 41 47 92 92
Fax : 02 41 68 17 16

<http://smia.sante-travail.net>



Respirer des substances nocives, c'est exposer ses voies respiratoires à des toxiques et risquer de toucher les autres parties du corps en cas de passage dans le sang de ces poisons.

Les classes de protection respiratoire

Le choix du filtre est lié à la nature du polluant. On distingue les filtres anti-aérosols (poussières et liquides) et les filtres anti-gaz.

Pour choisir le bon masque identifier :

La nature des polluants
(Gaz, vapeurs, poussières, fumées...)

La teneur en oxygène

La toxicité des polluants
(Poussières de bois, amiante, plomb, fumées de soudage...)

La concentration des polluants
(Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle VLEP...)

La pénibilité et durée du travail à effectuer

Les autres risques
(Température, humidité, projection de liquides...)

Tableau récapitulatif des différentes protections respiratoires

• Filtres anti-aérosols (antipoussières)

Classes	Type d'aérosols	Exemples
P1 ou FFP1	Particules solides grossières sans toxicité spécifique.	Farine...
P2 ou FFP2	Aérosols solides et/ou liquides indiqués irritants ou dangereux.	Laine de verre...
P3 ou FFP3	Aérosols solides et/ou liquides toxiques	Poussières de bois, silice...

• Filtres anti-gaz

A Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est supérieur à 65°C. Solvants, hydrocarbures.

AX Gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est inférieur à 65°C.

B Gaz et vapeurs inorganiques. Chlore, cyanures, formol, acide chlorhydrique.

E Gaz et vapeurs acides. Dioxyde de soufre.

K Dérivés organiques aminés. Ammoniac.

I Iode.

Hg Vapeurs de Mercure.

Nox Monoxyde d'azote, oxyde d'azote, vapeur nitreuse.

CO Monoxyde de carbone.

Les différents types d'appareils respiratoires

• Les appareils respiratoires filtrants (Oxygène > 17%)

Les appareils filtrants sont des masques équipés de filtres qui retiennent les gaz ou les poussières et qui épurent l'air respiré par l'opérateur. Ils ne doivent pas être utilisés dans une atmosphère appauvrie en oxygène (O₂).



Masque jetable



Masque jetable



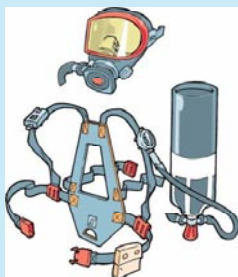
Masque réutilisable



Appareil de ventilation assistée

• Les appareils respiratoires isolants (Oxygène < 17%)

Les appareils isolants sont des masques alimentés en air respirable à partir d'une source d'air non contaminé (ou d'oxygène dans certains cas), rendant l'utilisateur indépendant de l'atmosphère environnante.



Appareil respiratoire isolant (ARI)